

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 2 juillet 2002

Monsieur Jean-Louis Loranger
Ministère des Transports du Québec
Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine
92, 2^e Rue Ouest, bureau 101
Rimouski (Québec) G5L 8E6

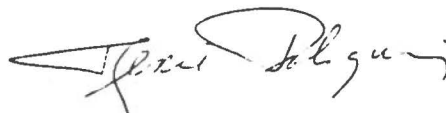
**Objet : Questions supplémentaires de la commission concernant le projet de
prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles**

Monsieur,

Tel qu'il vous le fut transmis verbalement (à madame Banville) par monsieur Yvon Deshaies jeudi de la semaine dernière, voici deux demandes supplémentaires pour lesquelles la commission aimerait recevoir rapidement des réponses:

1. Le document déposé DA30 présentait un échangeur dans l'axe de la route du Coteau-des-Érables et cette option a été par la suite décrite comme faisant maintenant partie du projet. Or, le document déposé DA18 comporte des calculs de superficies touchées qui sont réalisés en tenant compte de l'ancien emplacement de l'échangeur. La commission souhaite donc que ledit document déposé DA18 soit modifié selon le déplacement de l'échangeur dans l'axe de la route du Coteau-des-Érables.
2. En référence au document déposé DA30 : le promoteur peut-il confirmer que la solution de prolonger le chemin de service prévu sur Coteau-du-Tuf de 300 m jusqu'au lot 387 fait partie du projet ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Renée Poliquin, coordonnatrice du
secrétariat de la commission